

## Grille d'analyse pour la France

	Abords PDA (des monuments historiques) et covisibilité		SPR Site patrimonial Remarquable		PLU / PLUi Plan Local d'Urbanisme (intercommunal)
			PSMV et PVAP Les SPR sont dotés d'un Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur ou d'un Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine		OAP patrimoniale Orientation d'Aménagement Programmée "patrimoniale"
Définition / Description	Renvoi document : WP 2.1 - Protection patrimoniale		Renvoi document : WP 2.1 - Protection patrimoniale		Renvoi document : WP 2.1 - Protection patrimoniale
Autorité	ABF		ABF		ADS / urbanisme
Texte de référence	Document à consulter en Mairie		Document à consulter en Mairie		Document à consulter en Mairie
Comprendre la protection	<a href="https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Monuments-Sites/Monuments-historiques-sites-patrimoniaux/Les-monuments-historiques">https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Monuments-Sites/Monuments-historiques-sites-patrimoniaux/Les-monuments-historiques</a>		<a href="https://www.culture.gouv.fr/SPR">https://www.culture.gouv.fr/SPR</a>		<a href="https://plu-cadastre.fr/">https://plu-cadastre.fr/</a>
Aides ou conseils	<a href="https://www.culture.gouv.fr/Regions/">https://www.culture.gouv.fr/Regions/</a>				-
Aides ou conseils	UDAP (ABF) et/ou Instruction et/ou CAUE en amont du projet		UDAP (ABF) et/ou Instruction et/ou CAUE en amont du projet		Instruction et/ou CAUE en amont du projet
Démarches et demande d'autorisations obligatoires	En périmètre : avis conforme* de l'ABF Par conséquent toutes les demandes d'autorisation seront soumises à la validation de l'ABF		Avis conforme* de l'ABF Par conséquent toutes les demandes d'autorisation seront soumises à la validation de l'ABF		Demande d'autorisation
Conseils et accompagnements	L'accompagnement d'un architecte est recommandé, ainsi que les conseils d'un Espace France Rénov' / Bureau d'Etude Thermique		L'accompagnement d'un architecte est recommandé, ainsi que les conseils d'un Espace France Rénov' / Bureau d'Etude Thermique		L'accompagnement d'un architecte est recommandé, ainsi que les conseils d'un Espace France Rénov' / Bureau d'Etude Thermique
<b>ENVELOPPE THERMIQUE</b>					
	<b>SUR RUE</b>		<b>SUR COUR</b>		<b>INTERIEUR (PSMV)</b>
Toiture	ITI : Veillez à conserver la ventilation entre chevrons ITE / Sarking* : Au cas par cas, autorisation de l'ABF Restauration des matériaux de couverture (petites tuiles, rives en zinc, ...) et conservation la finesse du débord de toiture. Les souches de cheminées en toitures sont à entretenir pour conserver l'aspect patrimonial des lieux.		ITI : Veillez à conserver la ventilation entre chevrons Restauration des matériaux de couverture (petites tuiles, rives en zinc, ...) et conservation la finesse du débord de toiture. Les souches de cheminées en toitures sont à entretenir pour conserver l'aspect patrimonial des lieux.		Néant
Terrasses	Suivant la qualité architecturale et la valeur patrimoniale Vigilance sur le traitement des ponts thermiques		Suivant la qualité architecturale et la valeur patrimoniale Vigilance sur le traitement des ponts thermiques		Néant
Balcons	Rénovation de balcons possible mais création impossible car empiètement sur espace public	Création de balcons possible si une réflexion architecturale est menée et soumise à l'avis ABF	Rénovation de balcon possible mais création impossible car empiètement sur espace public	Création de balcons possible si une réflexion architecturale est menée et soumise à l'avis ABF	Néant
Végétalisation des parois	Possible, selon intérêt patrimonial de la façade ou de la toiture. Réflexion sur l'utilisation d'essences ne détériorant pas les façades ou les conduites et réseaux. Réflexion sur la végétalisation des édifices plus modernes alentours		Possible, selon intérêt patrimonial de la façade ou de la toiture. Réflexion sur l'utilisation d'essences ne détériorant pas les façades ou les conduites et réseaux. Réflexion sur la végétalisation des édifices plus modernes alentours		Néant
Façades ITI	Si utilisation de matériaux compatibles avec la structure du bâtiment, protection de l'isolant avec membrane frein vapeur.		Si utilisation de matériaux compatibles avec la structure du bâtiment, protection de l'isolant avec membrane frein vapeur. En présence de boiserie il est nécessaire de déposer avant isolation et de les reposer.		En présence de boiserie, l'intervention nécessite une dépose et repose sur l'isolation
					Si intervention utilisation de matériaux compatibles avec la structure du bâtiment, protection de l'isolant avec membrane frein vapeur.

	Abords PDA (des monuments historiques) et covisibilité		SPR Site patrimonial Remarquable			PLU / PLUi Plan Local d'Urbanisme (intercommunal)
Façades ITE	Impossible	Utilisation de matériaux compatibles et conception qui ne nuit pas à l'architecture de façade Prévoir manchonnage pour éviter les ponts thermiques (avec R = 1 m <sup>2</sup> .K/W) Prévoir pose membrane hygrovariable pour protéger l'isolant de l'humidité	Impossible	Utilisation de matériaux compatibles et conception qui ne nuit pas à l'architecture de façade Prévoir manchonnage pour éviter les ponts thermiques (avec R = 1 m <sup>2</sup> .K/W) Prévoir pose membrane hygrovariable pour protéger l'isolant de l'humidité	Néant	Selon les modénatures à conserver du bâtiment. Utilisation de matériaux compatibles et conception qui ne nuit pas à l'architecture de façade. Isolation mixte : ITI sur les façades protégées et ITE possible selon intérêt patrimonial. Prévoir manchonnage* pour éviter les ponts thermique (avec R = 1 m <sup>2</sup> .K/W) Prévoir pose membrane hygrovariable pour protéger l'isolant de l'humidité
Nouveaux percements et baies	Envisageable sans dénaturer l'ordonnement des façades (symétrie, proportion, alignement)		Envisageable sans dénaturer l'ordonnement des façades (symétrie, proportion, alignement)			
Fenêtre de toit	En respectant l'ordonnement (proportions, symétrie, alignement) et en respectant la facture architecturale du bâtiment en préférant des lucarnes capucine*, jacobine* ou encore rampante* à inscrire au premier rang de la toiture. Des fenêtres de toit encastrées de type 'velux' ou 'châssis cast*' sont autorisées à partir du deuxième rang de la toiture. Suivre les prescriptions de l'ABF pour leur teinte.		En respectant l'ordonnement (proportions, symétrie, alignement) et en respectant la facture architecturale du bâtiment en préférant des lucarnes capucine*, jacobine* ou encore rampante* à inscrire au premier rang de la toiture. Des fenêtres de toit encastrées de type 'velux' ou 'châssis cast*' sont autorisées à partir du deuxième rang de la toiture. Suivre les prescriptions de l'ABF pour leur teinte.			néant
Fenêtre en façade	Rénovation partielle sur dormant à éviter. Restauration complète à privilégier. Si présence de petit bois obligation de rénovation à l'identique. Si obligation de conservation de menuiseries extérieures possibilité de pose d'une double fenêtre (circulation d'air à prévoir entre les deux fenêtres pour limiter condensation). Suivre les prescriptions de l'ABF pour leur teinte.		Rénovation partielle sur dormant à éviter. Restauration complète à privilégier. Si présence de petit bois obligation de rénovation à l'identique. Si obligation de conservation de menuiseries extérieures possibilité de pose d'une double fenêtre (circulation d'air à prévoir entre les deux fenêtres pour limiter condensation). Suivre les prescriptions de l'ABF pour leur teinte.			Vérifier la compatibilité de la solution choisie avec les modénatures intérieures (boiseries, volets bois, ...)
Plancher bas	Isolation avec un matériaux compatible avec la structure du bâtiment Point de vigilance sur la ventilation sous l'isolation (hérissou)		Isolation avec un matériaux compatible avec la structure du bâtiment Point de vigilance sur la ventilation sous l'isolation (hérissou)			Isolation avec un matériaux compatible avec la structure du bâtiment Point de vigilance sur la ventilation sous l'isolation (hérissou)
Protections solaires	Si inexistantes : impossible sauf autorisation ABF Si existants : rénovation ou réfection à l'identique Si volet roulant : coffre et rails de même teinte que les menuiseries à cacher par un lambrequin En cas d'ITI, installer coffre à l'extérieur (pont thermique + étanchéité)	Si inexistantes : possible avec une réflexion à l'échelle de la façade Si existants : rénovation ou réfection à l'identique Si volet roulant : coffre et rails de même teinte que les menuiseries à cacher par un lambrequin En cas d'ITE, intégrer le coffre à l'isolation (pont thermique) En cas d'ITI, installer coffre à l'extérieur (pont thermique + étanchéité)	Si inexistantes : impossible sauf autorisation ABF Si existants : rénovation ou réfection à l'identique Si volet roulant : coffre et rails de même teinte que les menuiseries à cacher par un lambrequin En cas d'ITI, installer coffre à l'extérieur (pont thermique + étanchéité)	Si inexistantes : possible avec une réflexion à l'échelle de la façade Si existants : rénovation ou réfection à l'identique Si volet roulant : coffre et rails de même teinte que les menuiseries à cacher par un lambrequin En cas d'ITE, intégrer le coffre à l'isolation (pont thermique) En cas d'ITI, installer coffre à l'extérieur (pont thermique + étanchéité)	Si volet bois intérieur : Conservation et restauration obligatoire	Si inexistantes : possible avec une réflexion à l'échelle de la façade Si existants : rénovation ou réfection à l'identique Si volet roulant : coffre et rails de même teinte que les menuiseries à cacher par un lambrequin (optionnel) En cas d'ITE, intégrer le coffre à l'isolation (pont thermique) En cas d'ITI, installer coffre à l'extérieur (pont thermique + étanchéité)
Végétalisation de la parcelle	Possible, selon intérêt patrimonial du bâtiment et du sol. Réflexion sur l'utilisation d'essences ne détériorant pas les façades ou les conduites et réseaux en sous-sol.		Possible, selon intérêt patrimonial du bâtiment et du sol. Réflexion sur l'utilisation d'essences ne détériorant pas les façades ou les conduites et réseaux en sous-sol.			néant

	Abords PDA (des monuments historiques) et covisibilité	SPR Site patrimonial Remarquable	PLU / PLUi Plan Local d'Urbanisme (intercommunal)
<b>EQUIPEMENTS</b>			
Réseau de chaleur	Dans les centres anciens et denses : Peu de possibilité de raccordement Dans les secteurs plus diffus : Développement possible de réseaux de chaleur. Nécessite la création d'un local technique (commun en copropriété)	Dans les centres anciens et denses : Peu de possibilité de raccordement Dans les secteurs plus diffus : Développement possible de réseaux de chaleur. Nécessite la création d'un local technique (commun en copropriété)	Dans les centres anciens et denses : Peu de possibilité de raccordement Dans les secteurs plus diffus : Développement possible de réseaux de chaleur. Nécessite la création d'un local technique (commun en copropriété)
Panneaux solaires thermiques et/ou photovoltaïques	<b>Projet à soumettre à l'avis de l'ABF accompagné de détails techniques.</b> Privilégier la pose de panneaux en intégration et sur bâtiment annexes (appentis, extension...) Privilégier la pose linéaire en partie basse de la toiture. Solutions alternatives compatibles : - Panneaux/tuiles colorés - Tuiles solaires Prérequis : Réaliser un diagnostic structure charpente	<b>Projet à soumettre à l'avis de l'ABF accompagné de détails techniques.</b> Privilégier la pose de panneaux en intégration et sur bâtiment annexes (appentis, extension...) Privilégier la pose linéaire en partie basse de la toiture. Solutions alternatives compatibles : - Panneaux/tuiles colorés - Tuiles solaires Prérequis : Réaliser un diagnostic structure charpente	<b>Projet à soumettre à l'avis de l'ABF accompagné de détails techniques.</b> Privilégier la pose de panneaux en intégration et sur bâtiment annexes (appentis, extension...) Privilégier la pose linéaire en partie basse de la toiture. Solutions alternatives compatibles : - Panneaux/tuiles colorés - Tuiles solaires Prérequis : Réaliser un diagnostic structure charpente Au sol, ils ne sont pas autorisés dans les espaces libres visibles de l'espace public.
PAC Air/Eau et Air/Air	Ne doit pas être visible depuis l'espace public. Doit être inscrit dans le bâti ou dans une annexe en dehors de l'espace public. Solutions d'intégration : abri, coffret bois, alu, plastique ou peinture foncée (noir ou gris)	Ne doit pas être visible depuis l'espace public. Doit être inscrit dans le bâti ou dans une annexe en dehors de l'espace public. Solutions d'intégration : abri, coffret bois, alu, plastique ou peinture foncée (noir ou gris)	De préférence, non visible depuis l'espace public. De préférence inscrit dans le bâti ou dans une annexe en dehors de l'espace public. Solutions d'intégration : abri, coffret bois, alu, plastique ou peinture foncée (noir ou gris)
PAC Géothermique	Peu compatible en centre ancien. Si secteur plus diffus, prévoir une étude de sol	Peu compatible en centre ancien. Si secteur plus diffus, prévoir une étude de sol	Peu compatible en centre ancien. Si secteur plus diffus, prévoir une étude de sol
Chaudière (Gaz, Bois...)	Perçement pour sortie ventouse interdite. Sortie en toiture possible avec une sortie de toit esthétique (non brillant). Intégration de la sonde extérieure à la façade (nord).	Perçement pour sortie ventouse interdite. Sortie en toiture possible avec une sortie de toit esthétique (non brillant). Intégration de la sonde extérieure à la façade (nord).	Se référer aux prescriptions du document écrit du PLU
Radiateurs à Eau chaude (PAC/Chaudière)	-Monotube existant : Dépose et repose des radiateurs en cas d'ITI. Réutilisation du réseau monotube ou condamnation avec nouveau réseau bitube en apparent. Pas de chauffage basse température possible -Bitube existant : Dépose et repose des radiateurs en cas d'ITI. Passage en basse température possible avec vérification du dimensionnement des radiateurs. -Nouveau réseau de chauffage : Pose de radiateur et d'un nouveau réseau en apparent. Passage en basse température possible.	-Monotube existant : Dépose et repose des radiateurs en cas d'ITI. Réutilisation du réseau monotube ou condamnation avec nouveau réseau bitube en apparent. Pas de chauffage basse température possible -Bitube existant : Dépose et repose des radiateurs en cas d'ITI. Passage en basse température possible avec vérification du dimensionnement des radiateurs. -Nouveau réseau de chauffage : Pose de radiateur et d'un nouveau réseau en apparent. Passage en basse température possible.	-Monotube existant : Dépose et repose des radiateurs en cas d'ITI. Réutilisation du réseau monotube ou condamnation avec nouveau réseau bitube en apparent. Pas de chauffage basse température possible. -Bitube existant : Dépose et repose des réseaux en cas d'ITI. Passage en basse température possible avec vérification du dimensionnement des radiateurs. -Nouveau réseau de chauffage : Pose de radiateur et d'un nouveau réseau en apparent. Passage en basse température possible.
Poêle bûche	Privilégiez le raccordement sur ancienne cheminée avec tubage du conduit de cheminée existant. Choisir un appareil labellisé "flamme verte" ou mettre en place un système de filtration des fumées	Privilégiez le raccordement sur ancienne cheminée avec tubage du conduit de cheminée existant. Choisir un appareil labellisé "flamme verte" ou mettre en place un système de filtration des fumées	Se référer aux prescriptions du document écrit du PLU
Chauffage électrique	Privilégiez des modèles à inertie programmables	Privilégiez des modèles à inertie programmables	Privilégiez des modèles à inertie programmables

	Abords PDA (des monuments historiques) et covisibilité		SPR Site patrimonial Remarquable			PLU / PLUi Plan Local d'Urbanisme (intercommunal)
Ventilation simple flux	<p>Percement direct interdit en façade sur rue. Evacuation possible en toiture avec sortie de toit esthétique (réutilisation possible des conduits de cheminée) ou en façade avec grille de soufflage esthétique en remplacement d'une menuiserie. Intégration esthétique des entrées d'air sur les menuiseries existantes rénovées/remplacées.</p>	<p>Envisageable avec prescriptions sur la nature du matériau de la grille de soufflage. Evacuation possible en toiture avec sortie de toit esthétique (réutilisation possible des conduits de cheminée) ou en façade avec grille de soufflage esthétique en remplacement d'une menuiserie. Intégration esthétique des entrées d'air sur les menuiseries remplacées existantes rénovées/remplacées.</p>	<p>Percement direct interdit en façade sur rue. Evacuation possible en toiture avec sortie de toit esthétique (réutilisation possible des conduits de cheminée) ou en façade avec grille de soufflage esthétique en remplacement d'une menuiserie. Intégration esthétique des entrées d'air sur les menuiseries existantes rénovées/remplacées.</p>	<p>Envisageable avec prescriptions sur la nature du matériau de la grille de soufflage. Evacuation possible en toiture avec sortie esthétique de toit (réutilisation possible des conduits existants) ou en façade avec grille de soufflage en remplacement d'une menuiserie. Intégration esthétique des entrées d'air sur les menuiseries existantes rénovées/remplacées.</p>	<p>Intégration du caisson de ventilation. Respecter les modénatures et volumes intérieurs (accord de l'ABF)</p>	<p>Nécessite une continuité d'étanchéité à l'air à l'intérieur du bâtiment/logement.</p>
Ventilation double flux	<p>Percement direct interdit en façade sur rue. Evacuation possible en toiture avec sortie de toit esthétique ou en façade avec grilles de ventilation esthétiques en remplacement d'une menuiserie. Réfléchir au positionnement de l'entrée d'air (en fonction des évacuations environnantes). Nécessite une continuité d'étanchéité à l'air à l'intérieur du bâtiment/logement.</p>	<p>Evacuation possible en toiture avec sortie de toit esthétique ou en façade avec grilles de ventilation esthétiques en remplacement d'une menuiserie. Nécessite une continuité d'étanchéité à l'air à l'intérieur du bâtiment/logement. Réfléchir au positionnement de l'entrée d'air (en fonction des évacuations environnantes).</p>	<p>Percement direct interdit en façade sur rue. Evacuation possible en toiture avec sortie de toit esthétique ou en façade avec grilles de ventilation esthétiques en remplacement d'une menuiserie. Réfléchir au positionnement de l'entrée d'air (en fonction des évacuations environnantes). Nécessite une continuité d'étanchéité à l'air à l'intérieur du bâtiment/logement.</p>	<p>Evacuation possible en toiture avec sortie de toit esthétique ou en façade avec grilles de ventilation esthétiques en remplacement d'une menuiserie. Nécessite une continuité d'étanchéité à l'air à l'intérieur du bâtiment/logement. Réfléchir au positionnement de l'entrée d'air (en fonction des évacuations environnantes).</p>	<p>Intégration du caisson de ventilation. Respecter les modénatures et volumes intérieurs (accord de l'ABF)</p>	<p>Nécessite une continuité d'étanchéité à l'air à l'intérieur du bâtiment/logement. Réfléchir au positionnement de l'entrée d'air (en fonction des évacuations environnantes).</p>